

**Certificat de spécialisation Délégué à la protection des données (DPO)**

CS5200A

**Informations de base**

<b>Intitulé officiel</b>	Certificat de spécialisation Délégué à la protection des données (DPO)
<b>Crédits ECTS</b>	14
<b>Niveau d'entrée</b>	information indisponible
<b>Niveau de sortie</b>	information indisponible
<b>Modalités</b>	Dépend de chaque UE
<b>Période</b>	Non spécifié

**Objectifs**

- Permettre à l'auditeur de prétendre à l'exercice de la fonction de CIL interne ou externe, à temps plein ou partiel, au sein d'entreprises, organismes publics ou associations, professions réglementées ou activités de consulting externe.
- Anticiper sur la réforme européenne du droit à la protection des données (applicable en France en 2018) et identifier les nouvelles contraintes opérationnelles pour les professionnels ainsi que les chantiers "métiers" à mettre en oeuvre à court et moyen terme

**Conditions d'accès**

Prérequis :

Le certificat de spécialisation est ouvert aux auditeurs :

- avec niveau bac + 3/4 fortement recommandé et d'une expérience professionnelle dans le domaine si possible
- Avoir le niveau au minimum équivalent aux enseignements dispensés par les UE DRA001 (présentation générale du droit) et DRA002 (initiation aux techniques juridiques fondamentales) du CNAM ou posséder de bonnes connaissances de base en droit des affaires.
- Disposant d'une bonne sensibilisation aux outils des technologies de l'information et de la

communication.

### **Compétences visées**

---

### **Tarifs**

---

Pour consulter les tarifs détaillés, veuillez vous rapprocher du CNAM Auvergne Rhône-Alpes

### **Informations complémentaires**

---

**Mots-clés:** Droits et libertés CNIL informatique et libertés Protection des données à caractère personnel

Document généré le 13/02/2026 - Conservatoire National des Arts et Métiers